

**Question avec demande de réponse écrite E-004461/2020
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Marc Botenga (GUE/NGL)

Objet: Impératifs de santé publique et plan d'action de la Commission en matière de propriété intellectuelle

Selon la feuille de route de la Commission pour le plan d'action en matière de propriété intellectuelle ¹, la crise de la COVID-19 a mis en évidence une dépendance à l'égard de technologies critiques, en particulier dans le secteur de la santé. La feuille de route reconnaît la nécessité d'investir dans des outils permettant de mettre ces technologies à disposition tout en garantissant un juste retour sur investissement. Le vaccin pneumococcique et le traitement du VIH/sida sont deux exemples de l'incidence considérable des droits de propriété intellectuelle sur la disponibilité des vaccins et médicaments et l'accès à ceux-ci. La Commission en a pris conscience dans une certaine mesure, puisqu'elle a intégré une obligation de concéder des licences sur une base non exclusive et à des conditions équitables et raisonnables dans le deuxième appel à projets de recherche et développement sur la COVID-19, lancé au titre du programme Horizon 2020 ².

1. Dans le droit fil des mesures prises pour les appels à projets de R&D sur la COVID-19 au titre d'Horizon 2020, quelles marges de manœuvre liées à la santé publique ou exceptions aux régimes de propriété intellectuelle la Commission intégrera-t-elle ou proposera-t-elle dans son plan d'action?
2. Dans quelle mesure le plan d'action en matière de propriété intellectuelle coïncide-t-il avec la future stratégie pharmaceutique?
3. Dans quelle mesure les futures analyses d'impact en lien avec le plan d'action tiendront-elles compte de l'incidence des mesures relatives aux droits de propriété intellectuelle sur la santé publique?

¹ <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12510-Intellectual-Property-Action-Plan>

² https://ec.europa.eu/info/news/second-special-horizon-2020-call-attracts-454-proposals-2020-jun-12_en